



Colloque

Et si on parlait du justiciable du 21^{ème} siècle ?

Sous la direction scientifique de Soraya AMRANI-MEKKI, professeure agrégée à l'Université Paris Nanterre.

Vendredi 8 février 2019 - 9h à 18h - TGI de Paris

Il est impérieux d'améliorer le service public de la justice pour répondre au légitime besoin de justice des citoyens. Une plus grande performance de l'institution judiciaire est attendue. Cependant, il est tout aussi primordial d'impliquer les personnes concernées pour définir avec elles leurs besoins et les moyens les plus appropriés pour y répondre. La justice, rendue au nom du peuple français, doit être conçue en mettant le justiciable au coeur de la réflexion. C'est là l'ambition du colloque que de penser le fonctionnement de la justice civile en partant du justiciable et en pensant son rapport à la justice et au droit.

09h00 : Ouverture

- Jean Michel HAYAT, président du tribunal de grande instance de Paris

09h10 : Propos introductifs

- Soraya AMRANI-MEKKI, professeure agrégée à l'Université Paris Nanterre, directrice de l'axe justice judiciaire, amiable et numérique du Centre de droit civil des affaires et du contentieux

09h30 : Où trouver Justice ?

- Matthieu SOULA, maître de conférences à l'université de Nanterre, historien du droit
- Laurence DUMOULIN, chargée de recherche CNRS, Laboratoire Pacte
- Cécile VIGOUR, chargée de recherche CNRS, Centre Emile Durkeim
- Jean-Baptiste PERRIER, professeur à l'Université Aix Marseille

10h30 : Débats

11h00 : Pause

11h15 : Saisir le juge

- Lois RASCHEL, magistrat au tribunal de grande instance de Paris, membre du CEDCACE
- Emilie PECQUEUR, ancienne présidente de l'association des juges d'instance
- Marc LLOPIS, directeur de greffe au tribunal de grande instance de Bobigny
- Alain BAZOT, président d'UFC Que Choisir

12h15 : Débats

12h45 : Déjeuner libre

14h00 : Se faire entendre en justice

- Anne Caron DÉGLISE, avocate générale à la Cour de cassation
- Geneviève de COSTER, membre de la CNCDH
- Emmanuel RASKIN, avocat, vice-président de la commission texte du CNB, membre de la commission accès au droit, coprésident de la commission diversité et égalité de l'ACE
- Fernando GASCON INSHAUSTI, professeur Université Complutense, madrid, Espagne

15h00 : Débats

15h30 : Pause

15h45 : Comprendre la justice

- Soazic KERNEIS, Professeure à Université Paris Nanterre
- Alain LACABARATS, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation
- Didier KETELS, Juriste et directeur de droitsquotiens.fr
- Claire HEDON, présidente d'ATD Quart Monde

16h45 : Débats

17h00 : Une politique au service du justiciable

- Thomas ANDRIEU, directeur des affaires civiles et du sceau

17h15 : Propos conclusifs

- Jacques TOUBON, Défenseur des droits

Pour tous les publics autres que magistrats, veuillez confirmer votre présence à zoubida.saidi@parisnanterre.fr



Colloque organisé par le Tribunal de grande instance de Paris et Soraya AMRANI MEKKI, agrégée des facultés de droit, professeur à l'Université Paris Nanterre, CEDCACE.

Avec le soutien de l'École nationale de la magistrature et de l'Association des étudiants du Master 2 Droit privé fondamental de l'Université Paris Nanterre.



École nationale de la magistrature
8, rue Chanoinesse 75004 Paris
01 44 41 88 20
www.enm.fr



Université de Nanterre
U.F.R. de Droit et Science politique
200, Avenue de la République
92000 Nanterre
Association des étudiants du Master
2 Droit privé fondamental
de l'Université de Nanterre



Centre de droit civil des affaires
et du contentieux économique
Université de Nanterre
U.F.R. de Droit et Science politique
200, Avenue de la République
92000 Nanterre



Tribunal de grande instance de Paris
Parvis du Tribunal de Paris
75859 PARIS Cedex 17